

COMMUNE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 septembre à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 28 août 2025 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23 Présents : 19 Votants : 20 Résultat du vote : Unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX

Procurations : M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Mme Colette VERDOUX a été élue secrétaire.

Délibération n° 11 : Subvention association SURVOL

Monsieur le Maire propose d'attribuer la subvention 2025 suivante :

Association SURVOL : 400 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la subvention de 400 € à l'association SURVOL
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif au compte 65748,

Ainsi fait et délibéré le 2 septembre 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Thierry DELBREIL



La Secrétaire de Séance

Colette VERDOUX

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)